

<Date>

<Prénom Nom de famille>

<<Adresse>>

<<Adresse>>

<<Adresse>>

## **Renseignements importants concernant votre contrat d'assurance Ajustavie**

**Contrat n° <AV-RXXX,XXX-X>**

<Monsieur/Madame Nom de famille>,

Tous les trois ans, nous passons en revue le coût de base de votre contrat d'assurance Ajustavie. Il s'agit d'un examen de routine qui fait partie du contrat.

- Le coût de base est déterminé par un ensemble de facteurs. Ces facteurs comprennent les taux d'intérêt, les taux de mortalité, les frais et les taxes.
- Nos prévisions concernant l'évolution de ces facteurs peuvent modifier le coût de base de votre contrat. Cela peut avoir une incidence sur <le montant du capital-décès (garantie au décès), la valeur de rachat et les primes / le montant du capital-décès (garantie au décès) et la valeur de rachat>.
- Si le coût de base de votre contrat change après trois ans, nous rajustons alors <le montant du capital-décès, la valeur de rachat ou les primes / le montant du capital-décès et la valeur de rachat> pour qu'ils reflètent ces changements :
  - Si le coût de base diminue, nous augmentons le montant du capital-décès <sans augmenter vos primes>.
  - **<Utiliser cette partie seulement si des primes SONT payables :>** Si le coût de base augmente, nous pouvons soit :
    1. Maintenir le montant du capital-décès et augmenter vos primes
    2. Maintenir votre prime actuelle et réduire le montant de votre capital-décès
  - **<Utiliser cette puce seulement s'il n'y a PAS de primes payables :>** Si le coût de base augmente, nous réduisons le montant de votre capital-décès.

**<Utiliser cette section seulement s'il ne s'agit PAS d'une assurance libérée réduite :>**

### **Ce que cela signifie pour vous**

Lors de notre dernier examen, nous avons déterminé que le coût de votre assurance de base n'avait pas changé depuis l'examen précédent. Le montant de votre capital-décès sera donc maintenu à <montant> \$ pour les trois prochaines années.

**<Utiliser ce paragraphe seulement si des primes SONT payables :>** Le montant de vos primes restera aussi le même pour les trois prochaines années.

**<Utiliser ce paragraphe seulement si des primes SONT payables ET si le contrat comprend la garantie Invalidité totale :>** Le montant de vos primes pour l'assurance de base et la garantie d'exonération ne changeront pas pour les trois prochaines années.

**<Utiliser ce paragraphe seulement si les primes du Client sont exonérées :>** Nous continuerons aussi d'exonérer vos primes selon la garantie d'exonération.

À compter du <date>, la valeur de rachat et la valeur libérée seront les suivantes pour les trois années à venir :

Année	Valeur de rachat	Valeur libérée
AAAA	XXX,XX \$	XXX,XX \$
AAAA	XXX,XX \$	XXX,XX \$
AAAA	XXX,XX \$	XXX,XX \$

Pour en savoir plus sur la valeur de rachat et la valeur libérée, veuillez vous reporter à la fin de la présente lettre.

**<Utiliser cette section seulement si le client a une assurance libérée réduite :> Ce que cela signifie pour vous**

Lors de notre dernier examen, nous avons déterminé que le coût de votre assurance de base n'avait pas changé depuis l'examen précédent. Le montant de votre capital-décès sera donc maintenu à <montant> \$ pour les trois prochaines années.

À compter du <date>, la valeur de rachat de votre contrat sera la suivante pour les trois années à venir :

Année	Valeur de rachat
AAAA	XXX,XX \$
AAAA	XXX,XX \$
AAAA	XXX,XX \$

Pour en savoir plus sur la valeur de rachat, veuillez vous reporter à la fin de la présente lettre.

**Prochaines étapes**

Si vous souhaitez en savoir plus, veuillez communiquer avec votre [conseiller/conseillère], <nom du conseiller> au <numéro de téléphone>. Vous pouvez aussi nous appeler au 1-800-786-5433 les jours ouvrables entre 8 h et 20 h HE.

### **Autre changement**

**<Utiliser cette section SEULEMENT si le Client PAIE des primes :>** Nous souhaitons aussi vous informer d'un autre changement important. À l'anniversaire du contrat qui suit votre 100<sup>e</sup> anniversaire de naissance :

- Vous n'aurez plus à payer de primes
- Les rajustements défavorables n'auront aucune incidence sur votre contrat

**<Utiliser cette section SEULEMENT si le Client ne paie PAS de primes :>** Nous souhaitons aussi vous informer d'un autre changement important. À l'anniversaire du contrat qui suit votre 100<sup>e</sup> anniversaire de naissance, les rajustements défavorables n'auront aucune incidence sur votre contrat.

### **Des questions?**

Nous sommes là pour vous aider. Veuillez communiquer avec nous aux coordonnées indiquées ci-dessus.

Sincères salutations,

L'équipe de la Sun Life

***Veuillez conserver la présente lettre avec votre contrat.***

**<Utiliser cette section seulement s'il ne s'agit PAS d'une assurance libérée réduite :->  
Qu'est-ce que la valeur de rachat et pourquoi l'indiquez-vous pour trois ans?**

La valeur de rachat est le montant que nous vous versons si vous mettez fin à votre contrat. Une partie de ce montant pourrait être imposable. Votre relevé annuel indique la valeur de rachat à tous les anniversaires du contrat.

Comme votre contrat est rajustable tous les trois ans, nous ne pouvons pas garantir la valeur de rachat pour une période plus longue que trois ans. Nous devons aussi déduire les avances sur le contrat et les primes en retard de la valeur de rachat qui vous sera versée.

**Qu'est-ce que la valeur libérée et pourquoi l'indiquez-vous pour trois ans?**

La valeur libérée de votre contrat correspond au montant du capital-décès qui restera en vigueur si vous décidez de cesser de payer des primes.

Comme votre contrat est rajustable tous les trois ans, nous ne pouvons pas garantir la valeur libérée pour une période plus longue que trois ans. On se sert de la valeur de rachat pour calculer la valeur libérée. Par conséquent, les avances sur le contrat et les primes en retard, qui ont un effet sur la valeur de rachat, ont aussi un effet sur la valeur libérée.

**<Utiliser cette section SEULEMENT si le Client a une assurance libérée réduite :-> Qu'est-ce que la valeur de rachat et pourquoi l'indiquez-vous pour trois ans?**

La valeur de rachat est le montant que nous vous versons si vous mettez fin à votre contrat. Une partie de ce montant pourrait être imposable. Votre relevé annuel indique la valeur de rachat à tous les anniversaires du contrat.

Comme votre contrat est rajustable tous les trois ans, nous ne pouvons pas garantir la valeur de rachat pour une période plus longue que trois ans. Nous devons aussi déduire toute avance sur le contrat de la valeur de rachat qui vous sera versée.